



edito

Lever les incertitudes sur le secret professionnel partagé

La relation de soin est initialement un colloque singulier entre un médecin et un patient.

La confidentialité des informations échangées lors de ce colloque singulier est assurée par l'obligation faite aux professionnels de santé de respecter le secret professionnel. Ce secret vise à protéger la personne soignée. Il est le socle de la reconnaissance et de la confiance mutuelle entre soignant et soigné.

Cependant, la relation de soin se construit aujourd'hui de plus en plus dans le cadre d'un parcours où un même patient peut rencontrer plusieurs professionnels et plusieurs équipes, tant en établissement qu'en ville ou à son domicile.

Dans cette logique de prise en charge collective et pluridisciplinaire, il est devenu nécessaire de permettre aux professionnels de partager certaines informations. La Loi du 4 mars 2002 avait consacré un secret à dimension collective entre les membres d'une équipe de soins au sein d'un établissement de santé et avait défini les modalités d'échange de ces informations.

La loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé a introduit une conception élargie et multidimensionnelle de la prise en charge du patient, ce qui a conduit à une refonte de l'article L. 1110-4 du code de la santé publique sur le partage d'informations en milieu médical.

Pour autant, l'autorisation d'échanger des informations ne signifie pas qu'il faut tout partager. Un équilibre doit être trouvé par les professionnels pour définir les informations « strictement nécessaires à la coordination ou à la continuité des soins [...] ». L'article L.1110-12 du Code de la Santé Publique définit dorénavant le périmètre de « l'équipe de soins », cadre(s) de ces échanges. Mais ce périmètre multidimensionnel est parfois difficile à appréhender.

Par ailleurs, la réglementation prévoit que le patient doit être pleinement associé à toute diffusion de l'information le concernant.

Les enjeux du recueil, de la conservation, de la diffusion et de l'accès à ces données de santé sont donc nombreux, tant sur le plan juridique qu'éthique.

La multiplication des modes et des supports utilisés accentue la complexité des contours de ce que l'on appelle aujourd'hui le secret professionnel partagé.

L'un des objectifs du colloque annuel de l'ERENA Bordeaux et du CFPPS du CHU de Bordeaux, le 11 décembre prochain, est de tenter de lever les incertitudes face au secret professionnel partagé. Professionnels de terrain, juristes, philosophes débattront sur les enjeux éthiques de cette thématique.

Par le comité exécutif de l'ERENA Bordeaux et la Direction des Affaires Juridiques et Éthique du CHU de Bordeaux

actualités

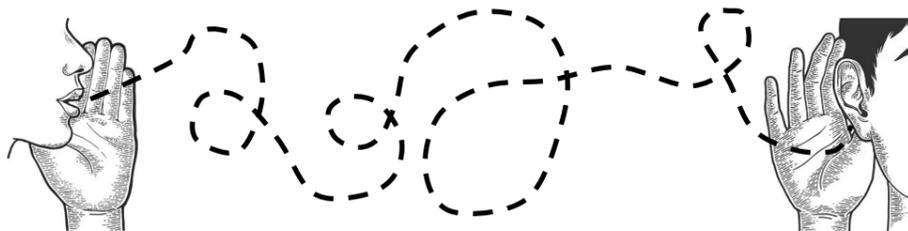
Focus sur le Colloque annuel de l'ERENA Bordeaux :

E-Colloque Secret professionnel partagé : contours et enjeux éthiques

Vendredi 11 décembre - en ligne

Le colloque annuel de l'ERENA Bordeaux invite à explorer les contours et les enjeux éthiques du secret professionnel partagé.

A travers l'analyse de situations cliniques vécues en pédopsychiatrie, en génétique médicale et au domicile en gériatrie, les intervenants échangeront sur leurs questionnements et en débattront avec le public, avec l'éclairage de juristes et de philosophes.



Vous inscrire : tél : 05 57 65 65 86 - alexandra.urban@chu-bordeaux.fr

Un événement organisé par l'ERENA Bordeaux et le CFPPS, centre de formation continue du CHU de Bordeaux.

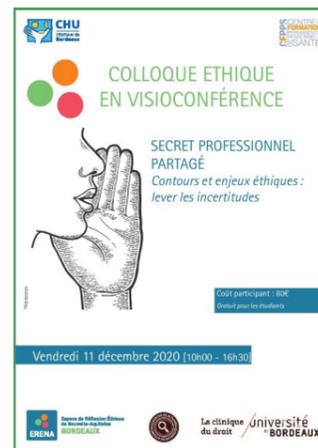
Et en novembre :

Colloque international L'indiscipline des humanités médicales

Le jeudi 26 et le vendredi 27 novembre - en ligne

Quelle est la place des Humanités dans l'enseignement ? ; Quels usages et quelles fonctions des Humanités pour les soignants dans leurs pratiques ?

Un événement organisé par l'Université de Bordeaux, l'Université Bordeaux Montaigne, en partenariat avec l'ERENA Bordeaux.



brèves

Parution des Actes du Colloque annuel 2019 de l'ERENA Bordeaux « La relation de soin à l'épreuve de l'intelligence artificielle »

Le colloque éthique annuel, organisé par l'ERENA Bordeaux et le CFPPS, centre de formation continue du CHU de Bordeaux, portait, en 2019, sur les enjeux éthiques et les perspectives de l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans le soin.

Les intervenants de ce colloque ont exploré différents aspects de la relation de soin à l'épreuve de l'intelligence artificielle. Faut-il faire « contre » ou « avec » l'IA, avec quels enjeux éthiques et quels impacts dans les pratiques soignantes ?

(Re)lisez les interventions du colloque dans leur intégralité.



formation

Vous former en éthique en ex-Aquitaine : C'est la rentrée !

Focus sur le DU « Éthique soignante » (UPPA, Pau) : inscriptions prolongées jusqu'au 30 novembre 2020

Lire l'interview des responsables pédagogiques

